



A Rennes le 04/10/2022

Objet : Mise en place de l'adhésion à l'association pour les bénéficiaires de ses services.

Madame, Monsieur,

Lors de l'assemblée générale de l'association du 13/05/22, les adhérents de l'association ont votés la mise en place de l'adhésion automatique pour toute personne bénéficiant des services de l'association.

Par conséquent, tous les usagers des centres de loisirs éducatifs Francas du département, se verront facturés du coût de l'adhésion sur leurs factures à partir de septembre 2022.

Le coût de l'adhésion a été voté à 15 € pour une année de validité de date à date.

L'adhésion comprend :

- L'accès aux services de l'association pour tous les membres de votre famille.
- L'accès à la ludothèque Francas, basée à Montgermont. Un système de réservation auprès de vos structures sera possible. La liste des jeux disponible est consultable [ICI](#) et le fonctionnement [ICI](#).
- L'abonnement à la revue éducative « Camaraderie » [Exemple de publication](#).
- Le droit de vote lors de l'assemblée générale de l'association, et un engagement possible pour siéger au conseil d'administration.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Bien cordialement,

Matthieu Thiebault
Président Départemental

Par délégation
Guillaume Durand
Directeur Francas 35

Association Départementale des Francas d'Ille et Vilaine

Centre Alain Savary - 187 rue de Chatillon – BP40101 – 35201 Rennes Cedex 2

E-mail : illeetvilaine@lesfrancas.bzh – Site internet : <https://francasbzh.fr/>

Membre de la fédération nationale des Francas, fédération laïque de structures et d'activités éducatives, sociales et culturelles.

Reconnue d'utilité publique. Complémentaire de l'Enseignement public et agréée par les ministères de l'Education nationale, et de la Jeunesse et des Sports.